

SUIVI À LONG TERME DE LA PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR (*Lanius collurio*) EN GAUME

par Dries VAN NIEUWENHUYSE¹

Depuis quinze ans, le groupe "De Torenvalk" étudie la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) en Gaume (Lorraine belge). Nous donnons un aperçu de tous les résultats de nos recherches directement utilisables pour la protection de l'espèce. A partir de ces informations, nous sommes à même de formuler une série de propositions de nature à transposer dans la pratique les notions théoriques acquises.

L'origine "steppique" de la Pie-grièche écorcheur est confirmée par l'opportunisme qu'elle manifeste dans le choix de son habitat et de son alimentation. La colonisation de nouveaux territoires adéquats, comme après les incendies de steppe, s'effectue en masse. Toutes les opportunités sont exploitées de façon maximale. Cette particularité est d'une importance fondamentale pour la sauvegarde de l'espèce. La dynamique de population observée en Gaume depuis 1979 démontre en effet que les populations de Pie-grièche écorcheur sont très fluctuantes, et que l'oiseau réagit de façon très souple à des circonstances favorables, comme un printemps clément, qui favorise le développement des populations d'insectes et permet une fenaison précoce.

L'étude de la sélection de l'habitat révèle que l'espèce peut apparaître dans de multiples conditions. Nous avons pu isoler et décrire les critères essentiels des territoires choisis. Parmi ceux-ci, l'alternance de végétation haute, propice à la présence de proies, et de végétation rase rendant celles-ci plus accessibles. C'est d'ailleurs pour cette dernière raison que les postes d'observation sont choisis à proximité des étendues de végétation rase. Les nids, eux, sont installés dans les buissons épineux, les tas de branches coupées ou même des rouleaux de vieux fil de fer barbelé.

L'utilisation du territoire nous a permis de préciser certaines caractéristiques des postes d'observation. Ainsi, les postes les plus souvent utilisés se trouvent à une distance de 20 à 40 m du nid, à une hauteur variant de 1,5 m à 3 m, et sont en général des buissons.

Le "budget-temps" nous a permis de rassembler des informations sur l'optimisation du comportement de nourrissage. La durée moyenne du temps passé sur les buissons augmente au fil de la journée, parce que l'oiseau consacre beaucoup de temps à la fois à y chasser et à y faire le guet. Ce qui n'est pas le cas des piquets, qui eux sont en général exclusivement utilisés comme postes de chasse. Les observations attestent qu'après une prise au sol, l'oiseau préfère se poser sur les buissons.

(1) "De Torenvalk", Sint-Martensblindeken 37, B - 9000 Gent.

Le comportement sexuel de l'espèce ne doit pas être étudié dans les limites d'un seul territoire. Les copulations extra-conjugales sont fréquentes au sein des groupes.

Une telle connaissance de l'espèce nous permet d'élaborer des propositions concrètes pour sa protection, tant au niveau territorial qu'inter-territorial.

Il nous est ainsi possible d'améliorer, au sein de chaque territoire, tant la présence que l'accessibilité des proies, et même d'offrir de nouvelles ou de meilleures possibilités de nidification, par l'aménagement d'îlots. On peut augmenter la quantité de proies en procédant à un fauchage échelonné, qui veille à un équilibre constant entre végétation haute et rase. La pâture extensive peut constituer une alternative valable. L'accessibilité des proies peut être améliorée par l'ajout de postes d'affût. Pour cela, on procédera de préférence à la plantation de buissons équidistants les uns des autres (de 12,5 à 20 m). Plus pratique toutefois est la pose de piquets prévus à cet usage. On peut contribuer à créer des conditions de nidification optimale en instaurant un système de taille des buissons en rotation, ou en créant des conditions de nidification "artificielles" (tas de branches coupées...). De la même manière, la fragmentation de haies existantes peut donner un résultat rapide. A côté de cette fragmentation, il faut en outre veiller à la présence de buissons isolés et arrondis, de deux mètres de section environ. Nous avons réuni tous ces critères en une seule entité, l'îlot, de 10 m de long et de 2 m de large, alternant végétation haute et rase, contenant des buissons épineux et offrant des postes de guet adéquats. On pourrait ainsi créer de nouveaux territoires en installant 6 à 12 de ces îlots par hectare de terre cultivée, sur une surface de 5 hectares minimum.

Il faut exploiter les caractéristiques "steppiques" de la Pie-grièche écorcheur, tenir compte du fait que les oiseaux peuvent apparaître en groupes, et que des copulations extra-conjugales sont alors possibles. La concentration de groupes existants est dès lors souhaitable. La création de nouveaux territoires aura d'autant plus de succès que ces derniers offrent 5 ou 6 endroits de nidification possible. Ainsi, il sera plus facile d'attirer 5 couples nicheurs qu'un seul dans un nouveau territoire.